

# BIONET SOL 7385



## NETTOYANT NEUTRE DÉGRAISSANT ENZYMATIQUE DES SOLS

- Non caustique, sans soude ni potasse
- Dégraisseur des anfractuosités
- pH Neutre
- Usage en agroalimentaire
- Facilement biodégradable OCDE 301 F
- Riche en enzymes

**NETTOYANT en PROFONDEUR à fonction BIO-DÉGRADANTE des SALISSURES**

Avantage du pré-nettoyage enzymatique des sols :

- ! Pas d'utilisation de nettoyant désinfectant présentant un risque environnemental = diminution significative des quantités de biocide utilisées.
- ! L'opération de désinfection se réalise en fin de travail = la dose nécessaire sera bien moindre.

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide translucide
MASSE VOLUMIQUE	: 1002 environ
REACTION CHIMIQUE	: Neutre
pH pur	: 7.5 environ
ASPECT	: Limpide
COULEUR	: Bleu
ODEUR	: Fraîcheur marine
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	33,2 Dynes/cm
BIODÉGRADABILITE	: facilement biodégradable OCDE 301 F (pv essai PN/19213/1)



### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Facilement rinçable à l'eau.

N'attaque pas les supports fragiles, les alliages légers (aluminium).

Ne modifie pas le pH des eaux de rejets ou des STEP.

Riche en matières actives : très pénétrant, dispersant, biodégradant des

Dépôts de matières organiques	Matières grasses d'origine végétale ou animale.
Déchets, amas de protéines, lipides	Sucres et autres composés organiques présents dans les aliments ou dans les nutriments d'origine animale ou végétale.

Favorise leur dispersion et dégradation grâce aux enzymes à dominante protéolytique, lipolytique de l'action biocatalytique.

Par l'apport d'enzymes favorise la bio épuration des émissions de mauvaises odeurs telles-que odeurs d'humidité ou de transpiration dans des vestiaires, sanitaires, salles de sports

Assure le bio-nettoyage manuels des

Sols cirés	Carrelages	Sols		Linoleum
Grilles de sols	Murs	Surfaces peintes	Surfaces métalliques	Surfaces plastiques

Utilisateurs :

Collectivités	Cuisines	Centres hospitaliers
Maisons de retraite	Restaurants	Crèches
Centres sportifs	Etablissements scolaires	Discothèques



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

**S'UTILISE TOUJOURS DILUÉ DANS L'EAU DE PRÉFÉRENCE TIÈDE OU CHAUDE (30 à 50 °C) pour application manuelle par serpillage, mope, balai éponge.**

En nettoyage quotidien : à 2 % selon origine et importance des salissures.

Pour sols particulièrement souillés de matières organiques, utiliser à une concentration de 5 à 15 %.



## EFFICACITÉ DES ENZYMES, OBJECTIF : RÉDUCTION DES CONTAMINATIONS MICROBIENNES

**RECHERCHE de l'INFLUENCE de l'association synergisée d'ENZYMES sur un biofilm provenant d'une contamination microbienne croisée associant bactéries et levures provenant de l'Institut Pasteur :** BIOFILM renfermant PSEUDOMONAS AERUGINOSA aérobies strictes (Gram -) Pyocyanique pathogène contaminant hydrique, STAPHYLOCOCCUS AUREUS saprophyte aéroanaérobie (Gram +) pyogène et pathogène, ESCHERICHIA COLI entérobactéries (Gram -) responsables contaminations fécales, CANDIDA ALBICANS (Levures) responsables des candidoses pathogènes et de la fleur du vin.



Surface sale initiale comportant des développements bactériens



Surface après nettoyage avec un nettoyeur sans enzymes : il reste de nombreuses colonies de microorganismes



Surface après nettoyage avec le nettoyeur enzymatique : réduction très significative du nombre de colonies de microorganismes

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation en eau déminéralisée à base d'une association d'agents d'agents tensioactifs non ioniques sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et d'auxiliaires technologiques synergisés à base d'enzymes spécifiques.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



## RECOMMANDATIONS



**DANGER**  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Utilisations professionnels

Contient 1-decanol,ethoxyles  
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques  
- enzymes  
- parfums  
- agents conservateurs : methylisothiazolinone, benzisothiazolinone  
- fragrances allergisantes : Amyl cinnamal

Conserver hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Stocker dans un endroit tempéré.

**Protéger du gel au stockage**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.** UFI : 57W1-T0GT-E00A-KDMR

**Extrait de conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988

**RAPPORT D'ANALYSE**  
**DETERMINATION DE LA BIODEGRADABILITE FINALE EN MILIEU AEROBIE SELON LA METHODE**  
**DE RESPIROMETRIE MANOMETRIQUE**

Référentiel : OCDE 301F - DIN EN 29 408 - ISO 9408

Rapport N° : B/19141/2

### **1. LABORATOIRE**

Les essais ont été réalisés par le laboratoire d'analyses de la société FABRINOR :

FABRINOR  
BP 34  
50570 MARIGNY

### **2. DATE DU DEBUT DE L'ESSAI**

Manipulateur : Dorothée LEBARGY  
Date de début de l'essai : 12/04/2019

### **3. PRODUIT OBJET DU TEST**

	Résultat	
	valeur	unité
Référence du produit objet du test : <b>7385</b> (n°sortie 219 303)		
Concentration du produit objet du test	0,4	%
Eau de dilution du produit	Eau minérale selon la norme OCDE 301 F	
Solution ajoutée pour ajuster le pH à 7,4 ± 0,2	HCl à 0,1N	
Demande Chimique en Oxygène du produit objet du test dilué ajusté à pH 7,4 (lors de la réalisation du test)	80,4	mg/l
Volume du produit dilué objet du test dans le flacon d'essai	335	ml

NOTA : L'analyse est effectuée sur la totalité du produit et non simplement sur la partie agents de surface présents dans le produit.

### **4. INOCULUM**

Origine : **Bactéries lyophilisées BioKIT Hach Lange (LZC 555)**

Préparation	Réhydratation de 700 mg de bactéries lyophilisées dans 90 ml de solution tampon. Incubation à 20°C pendant 1 heure. Ajout 300 ml d'eau pure. Aération à 20°C pendant 2 heures avant utilisation.
Volume dans le flacon d'essai	30ml

Ligne directrice OCDE 301F  
Rapport N° : B/19141/2

**Extrait de conditions de vente** : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988

## 5. CONSOMMATION D'OXYGENE

Type de respirométrie : La consommation d'oxygène est déterminée en mesurant la différence de pression dans un système clos par le système OxiTop de WTW

DBO Demande Biologique en Oxygène	Temps en jours					
		1	2	3	4	28
<b>Produit objet du test</b>	<b>1</b>	6,9	41,4	46,9	55,2	91,5
	<b>2</b>	4,1	38,7	43,5	49,7	94,6
	<b>moyenne</b>	5,5	40,05	45,2	52,45	93,05
<b>Témoin inoculum</b>	<b>1</b>	0,7	4,1	4,1	4,1	13,8
	<b>2</b>	0,7	4,1	4,1	4,1	11,7
	<b>moyenne</b>	0,7	4,1	4,1	4,1	12,75

## 6. INTERPRETATION DES RESULTATS

Les deux conditions suivantes étant remplies, le produit objet du test présente une **biodégradabilité facile**

1. Le taux de biodégradation supérieure ou égale à 60 % après 28 jours

	Temps en jours				
	1	2	3	4	28
<b>% dégradation = <math>\frac{\text{DBO produit objet du test} - \text{DBO Témoin Inoculum}}{\text{DCO produit objet du test au moment de la réalisation du test}} \times 100</math></b>	6,0	44,7	52,3	60,5	99,9

2. Un intervalle de 10 jours respecté : Il s'agit des 10 jours entre le moment où le taux de biodégradation passe de 10 % à 60

<b>% dégradation = <math>\frac{\text{DBO produit objet du test} - \text{DBO Témoin Inoculum}}{\text{DCO produit objet du test au moment de la réalisation du test}} \times 100</math></b>	<b>Temps en jours</b>
10% de biodégradabilité	<b>1,1</b>
60% de biodégradabilité	<b>3,9</b>

## 7. CONCLUSION

Le produit objet du test est facilement biodégradable selon la norme OCDE 301 F. Ce résultat positif permet de considérer que le 7385 (C130118 219 103) se dégradera rapidement et complètement dans des conditions d'aérobiose dans la plupart des environnements, y compris les stations d'épuration biologique des eaux usées.

Fait et certifié le 22 mai 2019 au Lorey.

Laboratoire d'analyses  
Dorothee LEBARGY



Ligne directrice OCDE 301F  
Rapport N° : B/19141/2

**Extrait de conditions de vente** : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988